LE 9 SEPTEMBRE 2013

DESCHAMBAULT-GRONDINES
Le fleuve en partage

COPIE DE RÉSOLUTION

MUNICIPALITÉ DE
DESCHAMBAULT-GRONDINES

Association des plus beaux villages du Québec

À une session régulière tenue le lundi 9 septembre 2013 à 20 heures, au Centre des Roches, et à laquelle sont présents :

Son honneur le maire	:	Gaston Arcand
Et les conseillers suivants	:	Denise Matte Christian Denis Mario Vézina Patrick Bouillé Jacques Tessier

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Marcel Réhel est absent.

Madame Claire St-Arnaud, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste à cette séance.

346-09-13

4.1.1 Conversion du gazoduc de TransCanada en oléoduc pour le transport du pétrole albertain sur le territoire québécois

CONSIDÉRANT QUE le 15 avril dernier, TransCanada a lancé un appel de soumissions en vue d'obtenir des engagements fermes de la part de parties intéressées par la construction de l'Oléoduc Énergie Est qui transporterait du pétrole brut depuis des points de réception situés à l'Ouest vers des points de livraison dans les régions de Montréal, de Québec et de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick;

CONSIDÉRANT QUE le projet proposé comprend la conversion du réseau principal canadien de TransCanada servant actuellement au transport du gaz naturel pour le transport du pétrole brut d'une partie d'environ 3000 kilomètres;

CONSIDÉRANT QUE l'initiative de TransCanada prévoit transformer un gazoduc, actuellement sous-utilisé, en un pipeline qui transporterait jusqu'à un million de barils de pétrole par jour vers les raffineries de l'Est du pays;

CONSIDÉRANT QUE TransCanada estime que le projet Oléoduc Énergie Est pourrait éliminer la dépendance du Canada au pétrole brut importé de l'étranger dont le prix est plus élevé;

CONSIDÉRANT QUE ce pipeline n'a pas été conçu pour transporter du pétrole lourd provenant des sables bitumineux et que, selon les environnementalistes, en allant de l'avant avec ce projet, TransCanada met en péril les communautés et l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE le projet proposé comprend également la construction d'un nouveau tronçon d'une longueur pouvant atteindre environ 1400 kilomètres;

CONSIDÉRANT QUE TransCanada s'est engagé à réaliser un processus de consultation ouvert visant à informer les communautés touchées, à les faire participer activement et à leur permettre de comprendre les répercussions que le projet pourrait avoir sur elles, ainsi que ses avantages potentiels;

CONSIDÉRANT QUE le projet de TransCanada s'ajoute à celui d'Enbridge d'inverser le flux de son oléoduc entre Sarnia et Montréal permettant ainsi d'acheminer 300 000 barils de pétrole par jour de l'Ouest vers le Québec; lequel projet fait l'objet d'un examen de l'Office national de l'énergie;

CONSIDÉRANT QUE les audiences publiques de l'Office national de l'énergie ne peuvent garantir un cadre suffisamment large et libre pour rendre accessible le débat à l'ensemble des Québécois, de manière inclusive, non restrictive, et qu'elles ne prendront pas en considération le contexte environnemental et socioéconomique des activités liées en amont et en aval du projet;

CONSIDÉRANT QUE TransCanada envisage d'acheminer du pétrole brut de l'Alberta jusqu'au Nouveau-Brunswick et, pour ce faire, obtenir l'approbation du Québec et des trois autres provinces canadiennes que traverse le pipeline;

CONSIDÉRANT QU'aux États-Unis, un pipeline d'Enbridge datant de la même époque a été rompu et a déversé des millions de litres de bitume dilué albertain, polluant une rivière;

CONSIDÉRANT QUE les risques et les impacts d'une défaillance de cet oléoduc vieillissant causés par des changements de débit et de pression sont mal connus par l'expérience et la science;

CONSIDÉRANT QUE la prudence est une valeur à prioriser dans des projets semblables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Christian Denis
Appuyé par Mario Vézina
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil demande au gouvernement du Québec de soumettre au Bureau des audiences publiques sur l'environnement tous les projets de pipeline, notamment celui d'Oléoduc Énergie Est de TransCanada.

Gaston Arcand,
Maire

Claire St-Arnaud,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière